

DOSSIER Automne 44 (Partie 2)



Domaine nordique et patinoire

Domaine nordique

L'accès gratuit au Domaine Nordique de La Bresse-Lispach pour les résidents permanents de La Bresse a été maintenu pour cette saison.

La mise à jour des cartes d'accès se fera directement à la caisse du Domaine Nordique de Lispach.

La délivrance de nouvelles cartes y sera également possible (coût : 3.00 € / carte). Chaque demandeur devra être présent, à défaut une photo d'identité sera à prévoir.

Les cartes seront renouvelées ou délivrées uniquement sur présentation d'une **facture de la Régie Municipale d'Electricité** afin de pouvoir justifier de votre **résidence principale et permanente** à La Bresse.

Rappel : le forfait ski de fond est strictement personnel et incessible. En cas d'utilisation frauduleuse, il sera bloqué aux portillons d'accès.



La patinoire

Horaires patinoire

Ouverture du 21 décembre 2024 au 16 mars 2025

	Vacances de Noël du 21/12/2024 au 05/01/2025		Du 06/01/2025 au 07/02/2025 Du 10/03/2025 au 16/03/2025		Vacances de février du 08/02/2025 au 09/03/2025	
	Tout public	Spécial -10 ans*	Tout public	Spécial -10 ans*	Tout public	Spécial -10 ans*
Lundi	10h30 - 19h**	9h30 - 10h30			10h30 - 19h	9h30 - 10h30
Mardi	10h30 - 17h				14h - 19h	
Mercredi	10h30 - 19h		14h - 19h		14h - 19h	
Jeudi	10h30 - 19h				14h - 19h	
Vendredi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30			10h30 - 19h	9h30 - 10h30
Samedi	14h - 19h		14h - 19h		14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h	9h30 - 10h30	14h - 19h	9h30 - 10h30	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

* «SPECIAL – 10 ANS » : créneau réservé aux enfants de - 10 ans et leurs parents avec animation ludique

** Lundi 30 décembre : fermeture à 17 h - Spectacle gratuit à 18h30

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des conditions météo ou d'enneigement.

TARIFS AVEC ABONNEMENTS*

Type d'abonnement <small>Valable 2 ans à compter de sa date d'achat</small>	Tarif	Nombre de points crédités	ENTRÉE		LOCATIONS PATINS		ENTRÉE + LOCATION PATINS
			Point débités	TARIF	Point débités	TARIF	TARIF
			45		25		
Adulte fidélité	59,50 €	600	13,33	4,46 €	24,00	2,48 €	6,94 €
Enfant fidélité	59,50 €	1000	22,22	2,68 €	40,00	1,49 €	4,17 €
Adulte basic	35,70 €	360	8,00	4,46 €	14,40	2,48 €	6,94 €
Enfant basic	35,70 €	600	13,33	2,68 €	24,00	1,49 €	4,17 €

TARIFS

Type d'entrée	Entrée	Location des patins	Entrée + Location des patins
Entrée simple adulte	5,90 €	2,60 €	8,50 €
Entrée simple enfant	2,90 €	2,60 €	5,50 €
Tarif réduit adulte - groupes adultes (12 minis)	4,90 €	2,60 €	7,50 €
Tarif réduit enfant - groupes enfants (12 minis)	2,60 €	2,60 €	5,20 €
Location casque		1,00 €	
Affûtage		6,00 €	



4

Vivre ensemble

5-7

Actualités

7

Cinéma

8

Infos sympas

9-16

Dossier

Automne 44 (partie 2)

17

Tribune

18-22

Dans le Rétro

23

Infos Pratiques

24

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 424

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

DÉCEMBRE 2024

Directeur de la publication

Yannick Daniëlou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photos

Mairie de La Bresse, écoles, Office de Tourisme
Communautaire et associations diverses,
Michel Laurent, Freepik, Paul Ducret.

Tirage

2500 exemplaires



Chères habitantes, chers habitants,

Alors que nous approchons de la fin de l'année, je souhaite prendre un moment pour revenir sur les événements marquants du mois de novembre et vous présenter les animations prévues pour décembre.

Le mois dernier, notre commune a vécu des moments forts de mémoire et de solidarité.

Tout d'abord, le 9 novembre à Ventron, l'association « Les Amis de Pforzheim » a organisé la commémoration du 80^e anniversaire de la Déportation avec les communes de La Bresse, Cornimont, Ventron, et de Pforzheim dont le maire M. Peter Boch et une délégation allemande.

Une exposition dans le hall de la mairie, tirée de photos des racines bressaudes, a retracé les heures sombres de cette époque de 1939-1945.

Dans ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance de la 2^e partie du dossier appelé « Automne 44 » de l'édition de novembre.

Puis, nous avons célébré le 11 novembre, une date qui nous rappelle le sacrifice de nos ancêtres pour la liberté.

Ces cérémonies de commémoration ont rassemblé de nombreux habitants, jeunes et moins jeunes, autour de la mémoire de ceux qui ont combattu pour notre pays.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à ces événements, ainsi que les associations et les bénévoles qui ont contribué à leurs organisations. Votre engagement est précieux et témoigne de notre attachement collectif à notre histoire.

Ce mois de décembre vous propose de nombreuses animations pour célébrer la fin d'année dans la joie et la convivialité.

Les illuminations de notre ville apporteront une touche festive et chaleureuse.

La fête habituelle de la Saint Nicolas, avec son défilé au centre-ville, ouvrira le bal.

Ensuite ce sera la découverte du marché de Noël qui se tiendra sur la place du Champstel, occasion de soutenir nos artisans locaux et de trouver des idées de cadeaux uniques pour vos proches.

Je vous encourage à participer en famille à ces événements, qui sont autant d'opportunités de se rassembler et de partager des moments de joie.

Je vous souhaite à toutes et à tous un mois de décembre rempli de bonheur, de partage et de chaleur humaine. Que cette fin d'année soit l'occasion de créer des souvenirs inoubliables avec vos proches.

Sincèrement.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Calendrier prévisionnel des conseils municipaux 2025

lundi 10 février 2025

lundi 24 mars 2025

lundi 19 mai 2025

lundi 23 juin 2025

lundi 22 septembre 2025

lundi 3 novembre 2025

lundi 15 décembre 2025

à 20 h

Déneigement

Bientôt des routes enneigées ! Les équipes de déneigement seront mobilisées de 4h à 19h et feront le maximum 7 jours sur 7.

Seuls des problèmes mécaniques sur les engins ou l'importance des chutes de neige pourront expliquer des retards.

Merci d'avance de votre compréhension.

Il est également rappelé qu'il est de la responsabilité de chacun de déneiger les trottoirs devant son logement.



Krys
LA BRESSE LE COLLECTIF DES LUNETIERS
CORNIMONT

ICI CONSULTEZ UN OPHTALMO...
SANS ALLER CHEZ L'OPHTALMO
*Voir conditions en magasin

Scannez le QR code pour découvrir la solution en vidéo



Téléchargez l'appli
La Bresse Hautes Vosges

DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store



Vie communale

La Compagnie Cent Scènes en répétition

Depuis septembre, la Compagnie Cent Scènes répète Le Tourbillon de la Grande Soif de Jean-Paul Alègre. La pièce sera jouée au Petit Théâtre du Neufpré du 4 au 19 avril, avec des places limitées.

Le 6 décembre, le romancier Arnaud Friedmann sera présent pour une soirée d'échanges, de lectures et de dédicaces au Petit Théâtre du Neufpré. La librairie Lire et Écrire de Remiremont mettra ses ouvrages à la vente.

Pour les événements, l'entrée est libre mais la réservation est conseillée (resa100scenes@gmail.com).

Petit Théâtre du Neufpré

Vendredi 6 décembre, 20 h 30

Entrée libre - réservations à resa100scenes@gmail.com



MLC

Nicole et Margot

Duo de choc au service de la jeunesse

« Découvrir la vie en collectivité avec ses avantages et ses inconvénients, c'est se construire pour demain, apprendre comment se comporter et apprendre comment trouver sa place et devenir acteur » voilà le projet éducatif proposé par la Maison des Loisirs et de la Culture. Afin de pouvoir le mettre en œuvre, il était nécessaire de se réorganiser.

Nicole, qui ne la connaît pas ?

Depuis des années c'est la directrice de l'Accueil Centre Mineur (3 à 18 an). Les enfants de 3 à 11 ans sont confiés à son équipe d'animateurs, en 2024 ce sont 1000 enfants qui ont fréquenté le

centre. Les adolescents de 12 à 18 ans ne sont pas en reste avec des voyages, en Espagne, en Italie lors des camps ADO financés en grande partie par les actions qu'ils ont menées tout au long de l'année (crêpes festival, soirée loto et année 60, festival de solidarité, cinéma débat). La liste des efforts faits pour eux est grande. Quelle fierté pour Nicole et la Maison des Loisirs et de la Culture de voir ces jeunes si investis.

Margot : Mais qui est Margot ?

Les jeunes enfants qui ont fréquenté l'ACM pendant les dernières vacances ont pu faire sa connaissance ! Depuis le 1^{er} octobre, elle a pris le poste de responsable du secteur enfance de 3 à 11 et proposera des activités dans la continuité de ce que l'enfant apprend à l'école, à la crèche ou au périscolaire. Des activités tournées vers le sport, l'environnement, la communication, à travers le respect mutuel, la coopération et l'entraide. Pour conforter le travail fait auprès des adolescents depuis ces dernières années, des actions encore plus dirigées vers cette jeunesse vont être mises en place. Des rendez-vous pour des soirées thématiques ou tout simplement pour se retrouver vont être programmés régulièrement. Le kiosque jeune sera encore plus développé. Enfin un temps sera consacré pour monter des projets où l'adolescent prend sa place, s'ouvre à la discussion, participe et construit avec « l'Autre ».

La Maison de La Bresse

Expositions

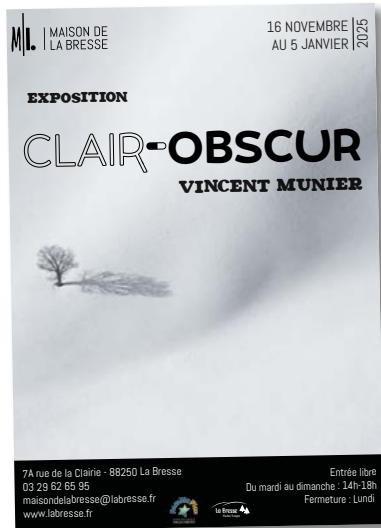
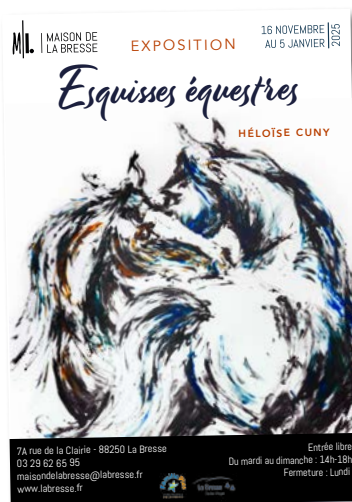
Cavalière depuis l'âge de 7 ans et passionnée de chevaux, d'art, de graphisme, domaine dans lequel elle a fait ses études, Héloïse Cuny a naturellement associé ses deux passions pour proposer des tableaux de chevaux peints aux doigts.

Cette technique lui apporte un sentiment de communion avec le cheval qu'elle dessine comme si elle le caressait.

En « *Live painting* », c'est en direct, sur le principe d'une ombre Chinoise que les tableaux prennent vie.

L'expo « *Esquisses Équestres* » vous donnera l'impression d'être entouré de chevaux au galop.

La boîte noire et ses secrets sera le clou de cette exposition à découvrir jusqu'au 5 janvier 2025.



Depuis l'âge de 12 ans, Vincent Munier se passionne pour la photographie animale.

C'est en 2000 qu'il réalise ses premiers voyages photographiques. En 2015, le livre Arctique réunissant 200 clichés des meilleures images des espèces et paysages du grand Nord rencontre un véritable succès. Mais c'est « *La panthère des neiges* » au travers d'un film primé avec le César du meilleur film documentaire qui va consacrer le travail de ce passionné.

Ce ne sont pas moins de 35 photographies qui seront présentées à la Maison de la Bresse lors de cette belle exposition dédiée au photographe des étendues sauvages.

Groupe théâtral

Amateur de convivialité, de divertissement, d'humour, de comédie ? Alors rejoins-nous !

Le groupe théâtral de La Bresse serait très heureux d'étoffer son équipe de bénévoles pour la prochaine saison.

Une pièce est déjà en préparation pour 2025, et la troupe aura donc besoin de renforts dans divers postes, tels que décorateurs, techniciens son et lumière, ouvreurs et accessoiristes.

Pour faire partie de l'aventure, il suffit de se faire connaître

par mail à l'adresse suivante : groupe-theatralabresse@laposte.net ou en transmettant ses coordonnées à un membre de la troupe.

L'équipe est bien constituée, mais serait ravie de pouvoir compter sur des bras supplémentaires.

Cela étant dit, suite au festival de théâtre de 2024, le groupe théâtral donne d'ores et déjà rendez-vous en mars prochain pour un retour aux représentations habituelles.

Au programme : une comédie, des surprises, et une distribution qui seront dévoilées dans un prochain article.

« *La suite au prochain épisode !* » À très vite, le comité.

Complexe Piscine Loisirs

Jusqu'au 20 décembre 2024

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse
Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net
E-mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

LEÇONS DE NATATION : (entrées piscine en sus) avec inscriptions directement auprès du Maître-Nageur

SAUNA-HAMMAM :
Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.
Par téléphone : 03 29 26 21 20
par mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant.

Prévoir une pièce de 1€ pour le casier vestiaire

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés ne sont pas autorisés

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam (sur réservation)	Activités (sur réservation) sauf jour férié
Lundi			Aquawork de 17h à 17h45 Aquatrainig de 18h à 18h45
Mardi	16h30 à 19h	16h30 à 18h30 sur réservation	Aquabike de 19h à 19h45 Club de triathlon de 17h45 à 19h45
Mercredi	10h à 13h / 15h à 19h	15h à 18h30 sur réservation	Club enfant (5/11 ans) de 9h à 9h45 Club ados (12/17 ans) de 14h à 14h45 location 30 min bike entre 15h à 18h Aqua gym de 19h et 19h45
Jeudi	16h30 à 19h	16h30 à 18h30 sur réservation	Aqua gym de 12h15 à 13h
Vendredi	16h à 20h45	16h à 20h15 sur réservation	Séniors de 15h à 16h location 30 min bike entre 16h à 20h Club de triathlon de 18h à 20h
Samedi	10h à 13h / 14h à 18h	15h à 17h30 sur réservation	Club de triathlon de 10h30 à 12h location 30 min bike entre 14h à 17h
Dimanche	10h à 13h		

MLC-Cinéma Grand écran

Programme à partir du 4 décembre 2024

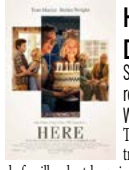
Semaine du 7 au 13 novembre



LOUISE VIOLET

Sortie : 6 novembre 2024 (1h48). Drame, Historique réalisé par Eric Besnard avec Alexandra Lamy, Grégory Gadebois, Jérôme Kircher
1889. Envoyée dans un village de la campagne française, l'institutrice Louise Violet doit y imposer l'école de la République (gratuite, obligatoire et laïque). Une mission qui ne la rend populaire ni auprès des enfants... ni auprès

des parents.



HERE – LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE

Sortie : 6 novembre 2024 (1h44). Drame, Fantastique réalisé par Robert Zemeckis avec Tom Hanks, Robin Wright, Paul Bettany
Toute l'équipe de FORREST GUMP revient au cinéma, et vous transporte dans un voyage unique à travers le temps. L'histoire

de familles dont les peines, les joies et les moments de doutes se font écho à travers les générations.



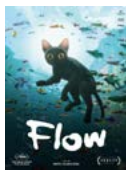
TROIS AMIES

Sortie : 6 novembre 2024 (1h44). Drame, Fantastique réalisé par Robert Zemeckis avec Tom Hanks, Robin Wright, Paul Bettany

Joan n'est plus amoureuse de Victor et souffre de se sentir malheureuse avec lui. Alice, sa meilleure amie, la rassure : elle-même n'éprouve aucune passion pour Eric et pourtant leur couple se porte à merveille ! Elle ignore qu'il a une liaison avec

Rebecca, leur amie commune... Quand Joan décide finalement de quitter Victor et que celui-ci disparaît, la vie des trois amies et leurs histoires s'en trouvent bouleversées.

Semaine du 11 au 17 décembre



FLOW, LE CHAT QUI N'AVAIT PLUS PEUR DE L'EAU

Sortie : 30 octobre 2024 (1h25). Animation réalisée par Gints Zilbalodis
Tout public

Un chat se réveille dans un univers envahi par l'eau où toute vie humaine semble avoir disparu. Il trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. Mais s'entendre avec eux s'avère un défi encore plus grand que de surmonter sa peur de l'eau ! Tous devront désormais apprendre à surmonter leurs différences et à s'adapter au nouveau monde qui s'impose à eux.



LA VALLÉE DES FOUS

Sortie : 13 novembre 2024 (2h00). Drame réalisé par Xavier Beauvois et Marie-Julie Maille avec Jean-Paul Rouve, Pierre Richard, Madeleine Beauvois
Tout public

Passionné de voile, Jean-Paul traverse une passe difficile. Il accumule les dettes et s'éloigne des siens. Bien décidé à reprendre sa vie en main, il s'inscrit à Virtual Regatta la course virtuelle du Vendée Globe. Il se met dans les conditions d'un vrai skipper en s'isolant pendant 3 mois sur son bateau dans son jardin... Ce voyage pas comme les autres, lui permettra de renouer avec sa famille mais surtout avec lui-même.



JURE N°2

Sortie : 30 octobre 2024 (1h54). Drame, Thriller réalisé par Clint Eastwood avec Nicholas Hoult, Toni Collette, Zoey Deutch
Tout public

Alors qu'un homme se retrouve juré d'un procès pour meurtre, il découvre qu'il est à l'origine de cet acte criminel. Il se retrouve face à un dilemme moral entre se protéger ou se livrer.

Semaine du 18 au 24 décembre



LA PLUS PRÉCIEUSE DES MARCHANDISES

Sortie : 20 novembre 2024 (1h21). Animation, Drame, Historique réalisée par Michel Hazanavicius avec Jean-Louis Trintignant, Dominique Blanc, Denis Podalydès

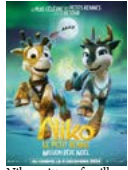
Il était une fois, dans un grand bois, un pauvre bûcheron et une pauvre bûcheronne. Le froid, la faim, la misère, et partout autour d'eux la guerre, leur rendaient la vie bien difficile. Un jour, pauvre bûcheronne recueille un bébé. Un bébé jeté d'un des nombreux trains qui traversent sans cesse leur bois.

Protégé quoi qu'il en coûte, ce bébé, cette petite marchandise va bouleverser la vie de cette femme, de son mari, et de tous ceux qui vont croiser son destin, jusqu'à l'homme qui l'a jeté du train. Leur histoire va révéler le pire comme le meilleur du cœur des hommes.



EN FANFARE

Sortie : 27 novembre 2024 (1h43). Comédie dramatique, réalisée par Emmanuel Courcol avec Benjamin Lavernhe, Pierre Lottin, Sarah Suco
Thibaut est un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde. Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire et qui joue du trombone dans une fanfare du nord de la France. En apparence tout les sépare, sauf l'amour de la musique. Détectant les capacités musicales exceptionnelles de son frère, Thibaut se donne pour mission de réparer l'injustice du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...



NIKO, LE PETIT RENNE, MISSION PÈRE NOËL

Sortie : 4 décembre 2024 (1h25). Aventure, Animation, Famille réalisée par Kari Jusonen, Jørgen Lerdam avec Josefine Preuß, Enno Kalisch, Gerhard Roß
Tout public

Niko quitte sa famille pour tenter de devenir membre de l'équipe des rennes volants du Père Noël et y fait la connaissance de Stella, une jeune renne talentueuse. Alors que le traineau du Père Noël a disparu, Niko et ses amis prennent la direction du Nord glacé pour le retrouver à temps et sauver Noël.

Semaine du 25 au 31 décembre



A TOUTE ALLURE

Sortie : 6 novembre 2024 (1h26). Comédie réalisée par Lucas Bernard avec Pio Marmai, Eye Haidara, José Garcia
Tout public

Elle est officier de sous-marin tactique. Il est steward. Ils se rencontrent lors d'une escale. Mais leur aventure naissante doit subitement s'interrompre. Et le voilà qui s'accroche ! Qui la suit !

Qui la colle ! Comme si on avait le temps d'être amoureux à bord d'un bâtiment militaire ! Reste que l'océan Pacifique n'est pas assez grand pour le décourager. L'océan Arctique non plus d'ailleurs. Le monde est si petit quand on s'aime d'un si grand amour...



FINALEMENT

Sortie : 13 novembre 2024 (2h07). Comédie dramatique, Musical, Romance réalisée par Claude Lelouch avec Kad Merad, Elsa Zylberstein, Michel Boujenah
Tout public

Dans un monde de plus en plus fou, Lino, qui a décidé de tout plaquer, va se rendre compte que finalement : tout ce qui nous arrive, c'est pour notre bien !



CONCLAVE

Sortie : 4 décembre 2024 (2h01). Thriller réalisé par Peter Straughan, Robert Harris (II) avec Ralph Fiennes, Stanley Tucci, John Lithgow

Quand le pape décide de façon inattendue et mystérieuse, le cardinal Lawrence se retrouve en charge d'organiser la sélection de son successeur. Alors que les machinations politiques au sein du Vatican s'intensifient, il se rend compte que le défunt leur avait caché un secret qu'il doit découvrir avant qu'un nouveau Pape ne soit choisi. Ce qui va se passer derrière ces murs changera la face du monde.



ANGELO DANS LA FORÊT MYSTÉRIEUSE

Sortie : 23 octobre 2024 (1h21). Aventure, Animation, Famille, Fantastique réalisée par Vincent Paronnaud avec Yolande Moreau, Philippe Katerine, José Garcia
Tout public

Angelo, 10 ans, se rêve aventurier et explorateur. Jusqu'à jour où, partant en voiture avec sa famille pour se rendre au chevet de sa Mémé adorée bien malade, il est brusquement mis au défi de prouver son courage : oublié par erreur sur une aire d'autoroute, Angelo décide de couper à travers la forêt pour rejoindre la maison de Mémé. Il s'enfoncera alors dans un territoire mystérieux peuplé d'êtres étranges que menace un ennemi pire encore que l'ogre de la région...

Angelo, 10 ans, se rêve aventurier et explorateur. Jusqu'à jour où, partant en voiture avec sa famille pour se rendre au chevet de sa Mémé adorée bien malade, il est brusquement mis au défi de prouver son courage : oublié par erreur sur une aire d'autoroute, Angelo décide de couper à travers la forêt pour rejoindre la maison de Mémé. Il s'enfoncera alors dans un territoire mystérieux peuplé d'êtres étranges que menace un ennemi pire encore que l'ogre de la région...

Office de Tourisme

Découvrez votre région comme un vacancier !

Chers habitants,

Cet hiver, l'Office de Tourisme invite tous les résidents à ses Accueils Vacanciers. Cette fois-ci, pourquoi ne pas venir en tant que visiteurs ? Profitez de ce moment pour découvrir les offres touristiques de notre destination et rencontrer les professionnels locaux qui redonneront un nouveau regard sur nos trésors.

Venez et profitez de :

- Présentations exclusives des activités locales : sorties, loisirs, sports d'hiver, visites culturelles, etc.
- Bons plans spécialement proposés par nos partenaires pour l'occasion
- Un moment de convivialité autour d'un pot de bienvenue, pour échanger avec les vacanciers... et partager un moment chaleureux entre habitants !

Cette invitation est une opportunité de voir la région sous un nouveau jour, comme le font les vacanciers. Venez en famille ou entre amis et redécouvrez ce que notre territoire a à offrir !

Dates et lieux : les lundis 23 et 30 décembre 2024 de 10h à 12h à la Halle des Congrès à La Bresse.

Au plaisir de partager ces moments !

L'équipe de l'Office de Tourisme de La Bresse Hautes Vosges.



La citation du mois

« Décembre a la clarté, la simplicité et le silence dont vous avez besoin pour le meilleur nouveau départ de votre vie »

La photo du mois



Recette du mois

Velouté de potimarron et pommes de terre

Pour 4 personnes

Ingrédients :

- Sel
- Poivre
- 1 feuille de laurier
- 1 cube de bouillon de poule
- 1 pincée de muscade
- 1 cuillère à café de curry
- 10cl de crème fraîche
- 2 oignons hachés
- 1 potimarron
- 2 pommes de terre
- 3 gousses d'ail hachées

Temps total : 45 min

Préparation : 15 min

Cuisson : 30 min

Préparation

Étape 1

Enlever l'écorce et les pépins du potimarron (il n'est pas obligatoire de le peler, mais dans ce cas, bien le laver), puis couper la chair en gros morceaux.

Étape 2

Éplucher les pommes de terre puis les couper en gros morceaux.

Étape 3

Faire revenir les oignons et l'ail hachés dans un peu de beurre à feu doux.

Étape 4

Ajouter les pommes de terre et le potimarron, faire revenir 5 min.

Étape 5

Couvrir le tout d'eau, ajouter le bouillon de poule (émietté), le curry, la muscade, la feuille de laurier et laisser mijoter environ 30 min à feu doux.

Étape 6

Lorsque les légumes sont cuits (vérifier à l'aide d'un couteau), mixer la préparation.

Étape 7

Vérifier l'assaisonnement, saler, poivrer selon votre goût puis ajouter la crème fraîche et laisser mijoter encore 2 ou 3 min. Bon appétit !





Automne 44 (partie 2)



Pour cette seconde partie de dossier sur l'automne 1944 et la libération de La Bresse, nous abordons le tournant décisif de l'histoire nationale et locale. Une période qui marquera les mémoires à jamais, où chaque jour était teinté de sacrifices et d'espoirs.

Les témoignages livrés ici proviennent notamment des archives méticuleusement conservées par les racines bressaudes que je souhaite remercier à nouveau. Mais elles constituent aussi souvent des histoires familiales, de ceux qui ont oeuvré, souvent au péril de leur vie, pour une promesse de liberté. Rendons leur hommage en perpétuant cette mémoire.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

La Bataille du Hohneck et la Résistance Franc-Comtoise

Contexte de la Bataille

Le 20 novembre 1944, dans la vallée du Chajoux, au cœur des Vosges, le sous-groupe sud du régiment FFI de Franche-Comté, conduites du 3^e bataillon et d'escadrons d'infanterie, se retrouve en première ligne sur un front de six kilomètres face à des positions fortifiées allemandes. Ces dernières sont minutieusement protégées par des mines, des barbelés et divers obstacles. Dans cette atmosphère hostile, des tentatives de reconnaissance vers le Hohneck, zone clé de la ligne de défense allemande (la Winter Linie), échouent face à la résistance allemande.

Ce secteur stratégique fait face à des conditions hivernales extrêmes, avec de la neige jusqu'aux cuisses, un froid glacial et des vents cinglants qui réduisent considérablement la visibilité. Les allemands, pensant que les conditions dissuaderaient toute tentative ennemie, se contentent de patrouilles limitées et d'un repli partiel dans leurs abris.

L'Opération du 3 décembre 1944

Le 3 décembre 1944, à quatre heures du matin, les FFI de Franche-Comté, conduits par le capitaine Pierre Patoor, entament leur marche vers le Hohneck depuis la vallée du Chajoux. Le groupe comprend des combattants expérimentés de la Résistance locale : Paul Arnould, Claude Henner, Eugène Mougel et Georges Perrin. Ils avancent par un itinéraire escarpé, franchissant le Collet et le Haut Chitelet malgré la tempête et les obstacles posés par les allemands.

Pendant l'opération, Laurent Hans, un autre résistant, est chargé d'établir une liaison téléphonique avec Xonrupt, une mission dangereuse sous les tirs ennemis au Bas Chitelet. En chemin, ils parviennent à capturer plusieurs prisonniers allemands et repoussent des groupes ennemis malgré les difficultés dues au gel des armes et aux conditions climatiques.

Prise du Grand Hôtel du Hohneck

Le 4 décembre, au soir, les FFI, épuisées mais déterminées, atteignent le sommet du Hohneck et parviennent à surprendre les soldats allemands qui s'apprêtaient à dîner. La bataille pour le Grand Hôtel du Hohneck est intense : les Français utilisent des fusils-mitrailleurs et des grenades, menant un assaut rapide et inattendu. La surprise et la confusion s'emparent des allemands, qui tentent en vain de s'organiser. Un groupe parvient à s'échapper, tandis que d'autres sont capturés. Au total, selon les sources, entre vingt et quarante soldats allemands sont neutralisés.

Cette action résonne comme un coup de tonnerre dans les rangs allemands, touchant le 469^e régiment d'infanterie jusqu'à la 269^e division d'infanterie. En réponse, les allemands envoient des troupes d'élite stationnées au Kastelberg pour reprendre le Hohneck, mais après des heures de marche difficile, la contre-attaque échoue face à la détermination des résistants.





Signification Stratégique et Hommage aux Combattants

La prise du Hohneck a un fort retentissement stratégique, car elle crée une percée potentielle vers la plaine d'Alsace, une région clé pour la libération de Colmar. Ce coup de main résonne jusqu'au commandement allié, qui y voit une opportunité d'affaiblir les positions allemandes autour de Colmar. En représailles, Himmler ordonne un renforcement de la Winter Linie, alignant davantage de troupes allemandes pour sécuriser cette zone.

Le 5 décembre, les forces FFI sont remplacées par le 4^e régiment des tirailleurs tunisiens, qui subit une contre-attaque violente menée avec des moyens conséquents. Les tirailleurs résistent héroïquement, sacrifiant leurs vies pour maintenir la position. Leur courage marque profondément les FFI, notamment le capitaine Patoor, qui souhaite que les mémoriaux des FFI et des tirailleurs soient installés ensemble en hommage à leur fraternité.

La Résistance et la Libération

La bataille du Hohneck est un symbole de la ténacité et de l'engagement des résistants français face à l'occupant nazi. Les combattants de la Résistance Franc-Comtoise, aux côtés des tirailleurs tunisiens, ont montré un courage exceptionnel et une détermination sans faille dans des conditions extrêmement difficiles. Leur action contribue à affaiblir la présence allemande dans les Vosges et à ouvrir la voie à la libération de l'Alsace.

Cette victoire témoigne aussi de la collaboration et du soutien essentiels des populations locales, sans lesquels il aurait été périlleux pour les résistants de mener leurs opérations en territoire occupé. Le Hohneck redevient ainsi terre française grâce à ces braves, qui refusent de céder face à l'occupant. La libération de cette région, bien que marquée par des pertes et des sacrifices, permet au peuple français de retrouver son honneur et sa liberté, consolidant la place des combattants dans la mémoire collective.

Les fusillés de Vologne

«Avec la reddition de milliers de soldats français ce sont autant d'armes qui sont abandonnées sur le sol bressaud. Si la majeure partie est rassemblée au centre, des centaines d'armes sont laissées en forêt et sur les hauteurs de la vallée de Vologne.

À ce moment là, des hommes restés à La Bresse les ramassent avec leurs munitions et les dissimulent à l'occupant.

Les clauses de l'armistice ayant pour conséquence l'annexion de l'Alsace et de la Moselle, la frontière allemande se déplace sur les crêtes et les hauteurs de la vallée de la Thur.

La vallée de Vologne devient donc l'entrée du territoire français pour nombre d'alsaciens refusant l'annexion et parfois l'enrôlement dans l'armée allemande.

C'est aussi le lieu de passage des prisonniers évadés.

Dans ce contexte, Arthur Claude, marchand de bois aux Zelles et exploitant d'une scierie près du pont des mortes devient un maillon dans la chaîne des filières d'évasions, en liaison avec les réseaux de résistance de la vallée de Munster.

Jean Antoine, bûcheron et agriculteur au pré Bontemps, a été mobilisé en 1939.

Prisonnier en juin 1940, il s'évade et est repris 3 fois, la dernière fois à La Bresse où, étant devenu père de cinq enfants, il obtient une permission des autorités allemandes pour revenir de manière officielle.

La résistance s'organise à Vologne, avec à la tête du groupe Marcel Mauffrey, lieutenant de réserve et instituteur à l'école des garçons au pont des Mortes.

Sa fonction est chef de trentaine au sein de la résistance bressaude.

Mais les activités de passeur de prisonniers et de résistance attirent l'attention des autorités allemandes et la surveillance du secteur va se mettre en place.

Le 27 août 1944 les résistants bressauds entendent le message codé «J'espère vous revoir chérie», répété deux fois; c'est le signal d'un parachutage à deux heures du matin, ainsi que de la mobilisation pour la constitution du maquis.

Les armes et munitions dissimulées depuis 1940 sortent de leur cachette et montent discrètement au maquis.

Au début du mois de septembre arrivent chez Constant Géhin, proche voisin d'Arthur Claude cinq hommes et trois femmes se présentant comme des évadés, fugitifs et leurs compagnes.

Les hommes manifestent le désir de rejoindre la résistance, et l'un d'eux, se propose de former les résistants au maniement des armes de guerre.

La maison Claude étant trop près de la route de Vologne, la réunion se déroulera chez Jean Antoine.

Lors de cette soirée, les hommes sont initiés au maniement d'un fusil-mitrailleur récupéré en 1940, mais les agents infiltrés relèvent les noms des personnes présentes, et de

tous ceux qui sont évoqués pour leur implication dans la résistance.

Les fugitifs sont ensuite acheminés au maquis de la Piquante Pierre, d'où ils s'échapperont tous, sauf un, avant l'attaque du 20 septembre.

Le 20 septembre 1944

À l'aube, les allemands cherchent à interpellier René Bresson, boucher aux Champions. Ne le trouvant pas à son domicile ils arrêtent ses parents, puis se dirigent vers Vologne au domicile de la famille Claude.

Le père de famille est déjà parti pour le travail, ils ne trouvent à la maison que la mère, et l'employée de maison.

Toutes les personnes arrêtées sont emmenées à l'école privée du centre.

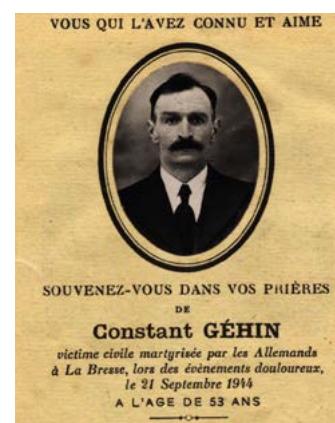
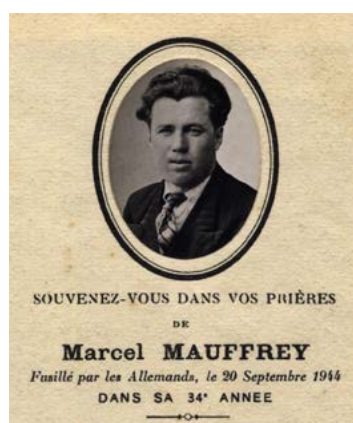
Se rendant compte qu'ils n'ont pas arrêté la fille de la famille Claude, des allemands retournent à la maison Claude où ils arrêtent Gisèle, la fille, Jean le fils âgé de 17 ans, ainsi que le valet de ferme, ils seront interrogés pendant toute la journée.

Les allemands emmènent Jean Claude à l'école de Vologne où ils arrêtent Marcel Mauffrey.

Celui-ci est brutalisé, interrogé et torturé afin de lui faire révéler d'autres noms, d'autres informations sur la résistance.

Puis il est emmené, toujours avec Jean Claude, et le groupe se divise en deux :

- Un groupe avec Marcel Mauffrey remonte le chemin le long de la rivière près du pont des Mortes. Des voisins ont vu de loin Marcel Mauffrey chercher à s'échapper, mais celui-ci est abattu d'une rafale de mitraillette. Le groupe d'allemands monte vers la ferme du pré Bontemps à travers les prés.
- Le second groupe monte vers la maison de la famille Claude aux Zelles puis se dirigent eux aussi vers le pré Bontemps. Alertés par la fusillade, les voisins fouillant la maison Claude prennent la fuite.



L'un d'entre eux passe prévenir Jean Antoine des événements, mais celui-ci refuse de fuir en laissant sa famille exposée; les soldats pénètrent à l'intérieur, la famille est séparée : la mère avec les enfants (agés de 1 an 1/2 à 9 ans) sont enfermés dans une pièce où elle est interrogée.

Des jeunes filles du voisinage qui collectaient de l'argent pour venir en aide à la famille de Marcel Perrin - fusillé quatre jours auparavant - sont également questionnées.

Pendant ce temps, l'interrogatoire avec torture de Jean Antoine commence dans une autre pièce.

Des bruits de coups et des cris retentissent, puis deux coups de feu claquent. Les allemands informent la mère de famille que le mari est fait prisonnier et est emmené.

Quelques instants plus tard, une rafale de mitraillette retenti, Jean Antoine vient d'être abattu à cinquante mètres de sa ferme, au bord du chemin.

Les allemands regagnent l'école du centre avec Jean Claude, où les interrogatoires vont continuer, avec l'arrivée de maquisards

de la Piquante-Pierre, faits prisonniers dans le secteur de Parfongoutte après la dislocation du maquis.

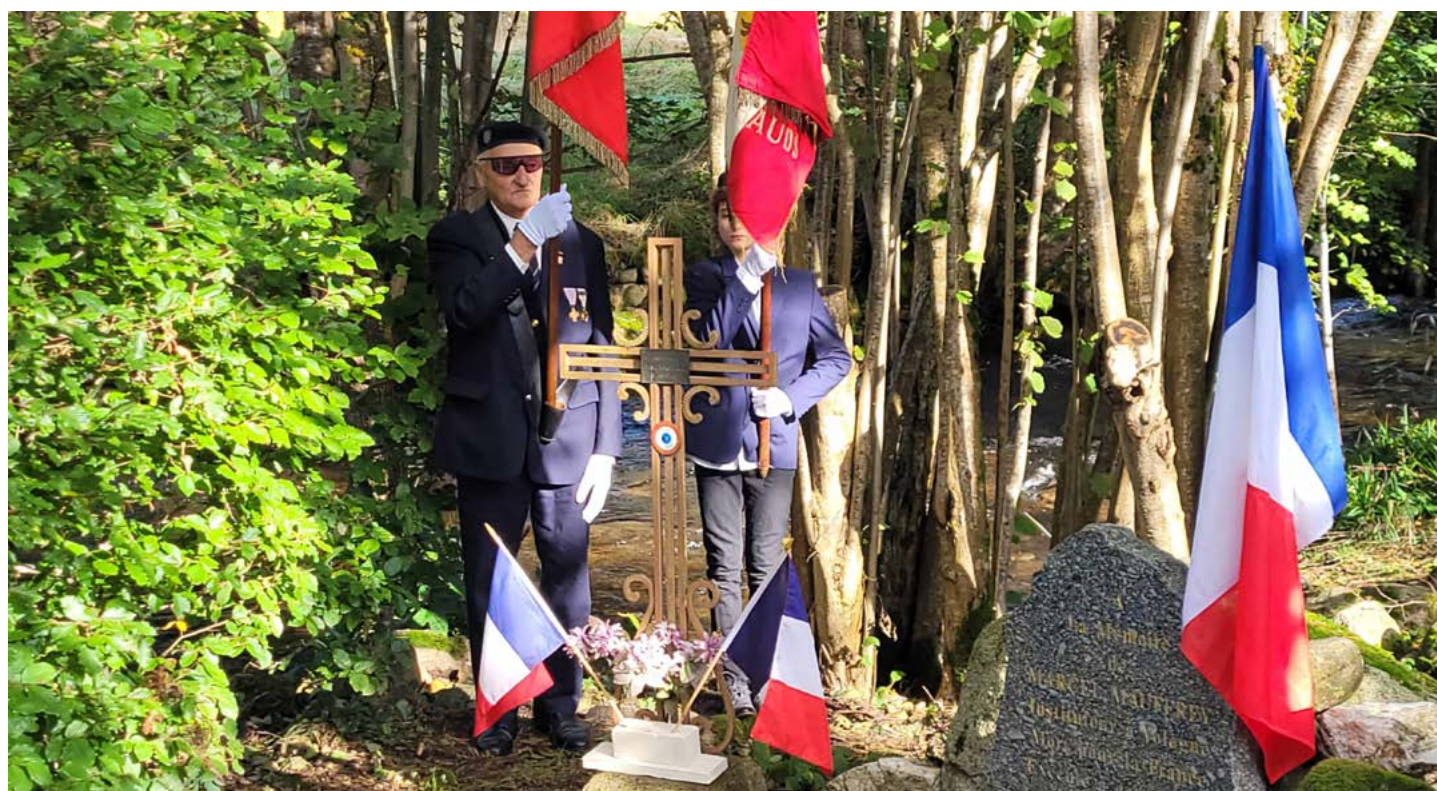
Jean Claude et Emile Bresson vont être joints à ce groupe, ainsi que Constant Géhin qui vient d'être arrêté en rentrant des travaux de défense.

Dans la soirée, certains prisonniers arrêtés le matin et interrogés sont relâchés faute de preuves et sont autorisés à regagner leur domicile.

Pour les maquisards et leurs compagnons d'infortune, les brutalités continuent jusqu'au milieu de la nuit.

Au carrefour du Pré de l'Orme, ceux-ci sont alignés, toujours ligotés, et exécutés l'un après l'autre vers 2h du matin.

Marcel Mauffrey et Jean Antoine seront enterrés le 22 septembre au cours d'une cérémonie très stricte imposée par les autorités allemandes : deux personnes par famille, pas de cortège, ni fleurs, une simple bénédiction à l'église... cernée par les jeunesses hitlériennes qui chantaient et jouaient de l'accordéon.»



L'apogée de l'horreur de 8 novembre 1944

La déportation vers Pforzheim

Le 8 novembre, la Feldgendarmerie ordonne à tous les hommes de 15 à 65 ans de se rassembler au centre de La Bresse. Les réfractaires seront sévèrement sanctionnés. Un dilemme cruel se pose : faut-il obéir ou rester chez soi ? La séparation est soudaine et brutale. Les allemands, impitoyables, fouillent les maisons : il n'y a plus de médecin ni de pharmacien pour soigner les blessés et les malades, dont le nombre augmente considérablement.

483 hommes, abandonnant femmes et enfants sous les bombardements sont emmenés par vagues successives vers le col de Bramont, certains chaussés de simples sabots. Ils rejoignent la gare de Wesserling et le train qui les mènent à Pforzheim arrive le 10 novembre en soirée.

Les déportés vosgiens vont être répartis selon leurs spécialités : les artisans resteront en ville, les bûcherons iront dans les villages voisins, et les ouvriers iront dans le secteur de Pforzheim. Ils sont hébergés au camp des Italiens, chez des artisans ou dans les villages environnants.

Certains, hélas, ne reviendront pas. Vingt-trois mourront, dont dix-huit lors du bombardement aérien de Pforzheim (qui détruira 75 % de la ville en seulement 20 minutes), en Allemagne, le 23 février 1945.

La Vallée du Chajoux coupée en 2

Dans la vallée du Chajoux, la plupart des hommes tentent d'échapper à la déportation massive avec une question : quelles seront les représailles pour ceux qui se cachent ? Les hommes restés entre "Les Champions" et le pont du Rouan échappent à la déportation.

La chasse à l'homme continue, les enfants pleurent, s'agrippent à leur père, tandis que les allemands les regardent.

Finalement, la Feldgendarmerie ordonne l'évacuation totale de la population civile à 14 heures, avec rassemblement à La Petite Bresse, à 4 km. Cette dernière annonce sème la consternation parmi ceux qui entendent leur exil se confirmer.

L'exil des familles

Les allemands n'ont aucune pitié : 800 bressauds encadrés par le clergé sont contraints à l'exil. Des femmes enceintes sont transportées sur des schlittes, des enfants pleurent de froid et de peur, et à tout moment le bombardement peut reprendre. Ces habitants dans une situation de dénuement total, au milieu des bombes et du froid avancent lentement vers Xoulces au-dessus de Cornimont par le col de la vierge et échappent par miracle à la déportation vers l'Allemagne. Mais l'horreur est bien présente sur cette route étroite de montagne, au milieu de la neige, des bombes et des cadavres. Les personnes abandonnent souvent leurs affaires et se déchargent au fur et à mesure du superflu. Mais heureusement, l'entraide est là et la solidarité s'organise, les

jeunes soutenant les plus âgés. Quelques soldats allemands leur apportent un peu d'aide le long du trajet. Les groupes se parsèment tout le long du chemin, certains y passeront toute la nuit avant d'arriver enfin vers les zones déjà libérées par les alliés.



La dévastation de La Bresse

Le 16 novembre 1944, les allemands entreprennent de dynamiter le pont sur le Rouge Rupt pour retarder l'arrivée des forces alliées. Avant de procéder à cette opération, ils font évacuer toutes les fermes situées en amont, obligeant les habitants à se réfugier dans quelques bâtiments sécurisés de La Bresse : l'école, la saboterie, et le château Clément. Cette concentration des habitants dans des espaces confinés aggrave les conditions de vie.

Tentative de trêve et libération

Le vendredi 17 novembre, deux figures locales, l'abbé Litzelmann et l'industriel Roussel, négocient une trêve temporaire de deux heures avec la Wehrmacht. Grâce à cette initiative, les habitants sont autorisés à franchir la ligne de front pour rejoindre la zone alliée. Lors de cette fuite, les rescapés doivent éviter les mines disséminées dans le secteur. Un moment poignant se produit lorsqu'ils aperçoivent un soldat marocain portant un casque, symbole pour eux de liberté retrouvée.

Organisation de la destruction allemande

Les allemands, suivant des ordres précis, mènent cette destruction avec méthodologie. Le but stratégique de cette opération est d'empêcher les Alliés d'utiliser les infrastructures et bâtiments pour se protéger du froid hivernal. Pour cela, du samedi 11 au samedi 18 novembre 1944, des pionniers allemands, camouflés sous des draps blancs pour éviter la

détection par l'artillerie alliée, procèdent à l'incendie et au dynamitage des maisons, fermes et usines. Avant de quitter chaque bâtiment, les soldats allemands le pillent et y placent des charges explosives, notamment dans les caves suffisamment vastes pour servir de refuge.

La puissance des explosifs utilisés, de 60 à 250 kg, entraîne une destruction massive, notamment le long de la zone entre le Daval et le secteur des Bâties. À la fin de cette semaine de ravages, La Bresse n'est plus qu'un amas de ruines, témoignant de l'intensité de l'opération de destruction allemande.

La dévastation de La Bresse

La Bresse, vue après la destruction, n'est plus qu'un champ de ruines. Sur une étendue de deux kilomètres et demi, des pans de murs noircis et des carcasses de maisons se dressent encore çà et là, témoignant de la brutalité de la destruction. L'église, miraculeusement encore debout bien que partiellement endommagée, se dresse seule dans ce paysage désolé. Le panorama est transformé, les fermes et les maisons étagées sur les versants montagneux ne sont plus que des façades vides, rongées par les incendies.

Le paysage autour de La Bresse n'échappe pas non plus à cette destruction. Les fermes sont ravagées, et les forêts avoisinantes, qui abritaient jadis la vie rurale de la région, sont noircies et défigurées par les incendies et les explosions. La ville et ses alentours semblent figés dans le chaos de cette catastrophe.



Le quartier de la Lunelle : un lieu préservé

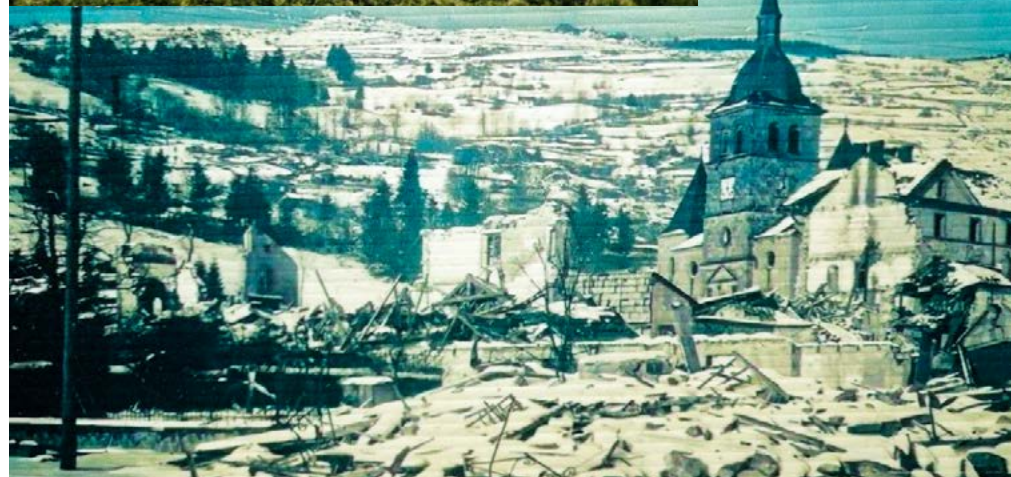
Le quartier de la Lunelle échappe en partie à cette destruction. Les allemands décident de préserver certaines maisons pour abriter les derniers habitants de La Bresse restés sur place. Ce quartier, initialement restreint, est agrandi par Eugène Lemaire pour englober une zone plus vaste, allant du pont de la Sausse au pont du Rouan, permettant ainsi à environ 1 500 personnes de se réfugier dans cette zone épargnée.

Cependant, les conditions de vie dans les caves sont très difficiles. Les hommes valides, pour subvenir aux besoins des réfugiés, parcourent cinq kilomètres jusqu'au Bas de La Bresse pour rapporter du pain.

Chronologie des destructions

Voici la chronologie des destructions à La Bresse, réalisées méthodiquement par les troupes allemandes :

- Samedi 11 novembre 1944 : Destruction des usines des Champions et de Jeangeorges, de la Grande Rue, de l'hôtel des Vallées, et de la boucherie Constant Leduc.
- Dimanche 12 novembre 1944 : Incendie des usines Demontbel et L. Roussel, de la Grande Rue et de la rue de l'Église.
- Lundi 13 novembre 1944 : Dynamitage d'une partie de la route du Droit, des Rives, Rechigoutte, des Baraques et de la rue des Iranées.
- Mardi 14 novembre 1944 : Destruction des rues du Daval, de la Gasse, de la Claire, des Proyes, des Combes, de l'usine de Montbel du Haut et des maisons voisines.
- Mercredi 15 novembre 1944 : Incendie des usines des Zelles, Steimer, du quartier de l'Étang Claude et de la 2e partie de la route du Droit.
- Jeudi 16 novembre 1944 : Dévastation du fond du Chajoux, de Lambexaire, et du col de Grosse Pierre.
- Vendredi 17 novembre 1944 : Dynamitage de la Courbe et des fermes dans les hauteurs.
- Samedi 18 novembre 1944 : Incendie de la maison Perrin-Lemaire et de St Blaise.



Conséquences de la destruction

La destruction de La Bresse entraîne des conséquences durables pour les Bressauds.

Après la libération, les rescapés sont évacués, mais ils retrouvent la ville en ruines, avec des habitations, des infrastructures et des lieux de travail disparus. L'hiver approche, rendant la situation encore plus dramatique.

Le traumatisme causé par ces semaines de privations, de peur et de survie forcée en promiscuité laisse des marques profondes sur la population locale, confrontée à la lente et difficile tâche de reconstruire la commune et leurs vies après la guerre.

Crédits photos :
Mairie de La Bresse /
Les Racines Bressaudes



Article du groupe majoritaire

L'évolution du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) face aux défis climatiques

Face aux changements climatiques, La Bresse doit s'adapter et renforcer ses dispositifs de sécurité. Dans ce contexte, l'équipe municipale va s'atteler à la révision du PCS pour répondre aux nouveaux défis. Ce plan, qui définit les actions de la commune en cas de crise majeure, devient aujourd'hui un outil essentiel pour anticiper et gérer les risques climatiques croissants auxquels nous sommes confrontés.

Pourquoi réviser le PCS ?

Les changements climatiques se manifestent de plus en plus par des phénomènes météorologiques extrêmes. À La Bresse, nous avons constaté une augmentation des épisodes de pluies intenses, des risques de crues soudaines et des glissements de terrain, ainsi que des périodes de sécheresse prolongées. Ces événements augmentent les risques pour les habitants, les infrastructures et l'environnement local. Le PCS doit donc évoluer pour être en phase avec ces nouvelles réalités et protéger efficacement la population.

Qu'est-ce qu'un PCS ?

Le PCS est un dispositif obligatoire pour toutes les communes situées dans des zones à risque. Il est conçu pour assurer la sécurité de la population et coordonner les moyens humains et matériels en cas de catastrophe. Il s'appuie sur des scénarios de crise (inondations, rupture de digue, incendies, glissements de terrain, tempêtes) pour anticiper les actions à entreprendre, de l'alerte jusqu'au retour à la normale. Ce plan est aussi un cadre de collaboration avec les services d'État et les organismes de secours, ce qui le rend d'autant plus indispensable.

Une mise à jour pour intégrer les nouvelles données climatiques

La révision du PCS de La Bresse est essentielle pour intégrer les dernières données climatiques et les projections à moyen et long terme. En partenariat avec des experts en gestion des risques et les services préfectoraux, nous analysons les tendances climatiques et leurs impacts potentiels sur notre territoire. Cette démarche permet d'affiner les prévisions et d'identifier les zones les plus vulnérables, afin de mieux orienter nos actions de prévention et de protection.

Des actions adaptées à notre territoire

À La Bresse, parmi les principaux risques qui méritent d'être approfondis dans le PCS, on trouve notamment les ruptures de barrage et de digues. Si le barrage de La Lande figurait déjà dans le PCS en vigueur, il convient d'y ajouter les digues de la Ténine et Lispach. Des études sont en cours pour diagnostiquer ces ouvrages.

Et bien entendu, parmi les risques climatiques, si les tempêtes, les inondations et les chutes de neige existent déjà, il convient d'approfondir les scénarios d'intervention face aux incendies de forêts, l'été 2022 nous ayant démontré que ce risque était réel dans nos forêts vosgiennes.

Une coordination accrue avec les partenaires locaux et régionaux

La sécurité ne peut se gérer de façon isolée. Le PCS repose sur une coordination étroite avec les services de l'État, les pompiers, la protection civile, la gendarmerie et les équipes de secours spécialisées. En renforçant nos partenariats avec ces acteurs, nous serons en mesure de mobiliser rapidement des moyens en cas de besoin et de garantir une réponse rapide et adaptée. En cas de crise climatique majeure, cette coopération est cruciale pour préserver les vies et minimiser les dégâts.

Préparer l'avenir avec une vision durable

En renforçant le PCS, nous anticipons les effets du changement climatique sur notre commune. Mais cet effort doit s'inscrire dans une démarche plus large de résilience et de protection de l'environnement.

Un engagement commun pour la sécurité de tous

L'évolution du PCS est une démarche collective. Chaque citoyen a un rôle à jouer pour contribuer à la sécurité de notre communauté, que ce soit en restant informé, en participant aux sessions de prévention, ou en appliquant les consignes en cas d'alerte. Ensemble, nous pouvons renforcer la résilience de La Bresse face aux défis climatiques.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Plan Local d'Urbanisme

Au travers du PADD (plan d'aménagement et de développement durable), voté en avril 2024, les élus ont défini, un axe qui ambitionne de dessiner l'urbanisme et le paysage de demain, cadre d'une transition équilibrée au cœur des Hautes Vosges.

Pour cela, **5 orientations** ont été déclinées : **œuvrer pour le maintien de la population, offrir une démarche de sobriété foncière en faveur du cadre de vie, conforter la dynamique économique locale** (pérenniser l'existant et accueillir de nouveaux projets), **poursuivre la réflexion sur le devenir de l'activité touristique** (4 saisons) et **reconnaître la richesse du paysage et la valeur écologique comme un bien commun.**

Sur ce dernier point, il est indéniable que les paysages qui nous entourent sont caractéristiques de notre territoire et qu'ils participent à la qualité du cadre de vie.

Maintenir des paysages ouverts, combattre la friche, contenir l'extension urbaine tout en proposant du foncier pour l'habitat principal, les chantiers qui nous attendent auront à apporter des solutions à ces perspectives.

Le Plan Paysage, compétence de la communauté de communes, a été renouvelé en 2021 et traite de l'aménagement du territoire en axant ses actions dans une démarche de lutte et d'adaptation au changement climatique, pour l'amélioration du cadre de vie. En lien avec ce plan paysage, nous avons proposé qu'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) thématique « paysage » soit définie dans le PLU. On pourrait alors réfléchir à la pertinence de mettre en place ou de poursuivre certaines actions comme des campagne de défrichage, un travail collaboratif avec les agriculteurs pour maintenir voire développer des prairies, de nouvelles règles pour ceux qui font du bois hors-forêt, ... Notons également, que la loi Climat et Résilience rend obligatoire une OAP précisant la préservation des continuités écologiques (Trame Verte et Bleue).

Certes un cadre de vie agréable incite les familles à s'installer dans notre commune, mais encore faut-il pouvoir le faire. Disponibilité et coûts des terrains en sont les principaux obstacles. Le futur PLU, certes plus contraint en termes de terrains urbanisables, pourrait toutefois proposer des OAP dans quelques secteurs hors enveloppe urbaine. Nous voulons bien l'entendre, mais uniquement pour de la résidence principale.

Côté législatif, début novembre 2024, Sénat et Assemblée Nationale devront entériner de nouvelles règles, récemment votées en commission mixte paritaire, donnant notamment la possibilité aux élus locaux de « créer des zones réservées uniquement aux résidences principales, dans les communes situées en zones tendues ou possédant plus de 20 % de résidences ». Si cette loi est votée, nous nous prononcerons pour qu'elle soit utilisée dans notre commune dans le but de favoriser une offre de logements de résidences principales à des prix accessibles pour la population locale.

La première réunion publique consacrée à la révision du PLU de notre commune a permis d'informer les habitants sur son socle, ses objectifs et ses obligations. La commission PLU (dans laquelle nous sommes présents) va poursuivre ses travaux sur le zonage, la définition des OAP et le règlement.

Au-delà du maintien des paysages, les événements météorologiques récents confirment, s'il en était besoin, la nécessité de contenir l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols qui l'accompagne. C'est pourquoi nous soutenons, dans son principe, la loi **Zéro Artificialisation Nette**. Mais nous demandons que des outils législatifs permettant de discriminer les résidences principales des logements touristiques ou résidences secondaires, soient votés au niveau national **et appliqués par nos élus locaux**, dans le but de lutter contre la flambée de l'immobilier et de maintenir la population locale en place.

C'est cette ligne que nous continuerons de défendre dans les instances où nous siégeons.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »

Vie communale

Cérémonie du 11 novembre

Le lundi 11 novembre dernier, Maryvone Crouvezier, maire de La Bresse et Marie-Josèphe Clément, maire de Cornimont ont rendu un hommage conjoint aux morts pour la France.

Cette cérémonie a rassemblé de nombreuses personnes avec une forte présence d'enfants et de jeunes. Le conseil des jeunes et l'école des Jeunes portes drapeaux ont participé activement à cette commémoration.

Une gerbe a également été déposée en hommage aux victimes de la déportation et de l'exode de l'automne 1944.



Accueil des nouveaux habitants de La Bresse : Un moment convivial en Mairie

Le vendredi 18 octobre dernier, la Ville de La Bresse a accueilli ses nouveaux habitants lors d'une réception conviviale organisée à la Mairie.

Cette rencontre, animée par Mme Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse, s'est tenue en présence de plusieurs élus, ainsi que des représentants de l'Association Familiale, de la crèche multi-accueil Les P'tits Amis de Oui-Oui, du périscolaire et de la MLC (Maison des Loisirs et de la Culture).

Cette réception a été l'occasion pour les nouveaux Bressauds et Bressaudes de faire connaissance avec l'équipe municipale et de découvrir les nombreux projets, services, associations et activités proposés par la commune.

En signe de bienvenue, des cadeaux ont été offerts aux participants, incluant des entrées pour le cinéma et la patinoire, une image d'Épinal et divers goodies.

La soirée s'est poursuivie avec une présentation de la commune par Mme le Maire, qui a répondu aux questions des participants. Un pot de l'amitié a clôturé la rencontre, permettant à chacun d'échanger dans une atmosphère chaleureuse et détendue.

« J'aime beaucoup ce rendez vous annuel avec les nouveaux habitants, cela me permet d'être à l'écoute de leurs besoins, et ainsi, participer au soutien à l'installation en résidence principale dans notre commune » précisait Maryvonne Crouvezier.

Près d'une trentaine de nouveaux habitants ont répondu à l'invitation, témoignant de leur intérêt pour la vie communale et leur volonté de s'intégrer pleinement à la commune bressaude.



Vie communale

Association Just'o'corps

Un nouveau logo inspirant et un cours à découvrir !

Nous remercions chaleureusement les personnes présentes lors de l'assemblée générale du 11 octobre. Un des moments forts de cette rencontre a été la présentation de notre nouveau logo, qui incarne les valeurs de Just'O'Corps et notre ambition de dynamiser nos projets. Les tons bleus rappellent la ligne bleue des Vosges, mettant en avant notre territoire montagnard. Un personnage dynamique et universel dessine la ligne des montagnes, tandis que la typographie manuscrite souligne l'aspect humain et chaleureux de l'association. Ce logo est le fruit d'une collaboration avec Fanny Claudon, graphiste indépendante talentueuse et enracinée dans les Vosges, qui travaille sous le nom de "studio clairvoyant".

Lors de cette assemblée, nous avons également annoncé l'ouverture de notre nouveau cours de Cardio Energy, animé par Sandra Géhin. Conçu pour booster votre énergie et améliorer votre condition physique, ce cours vient s'ajouter aux 18 heures d'activités déjà proposées chaque semaine. Il se tient tous les mardis à 19 h au Centre Social et Culturel de La Bresse. Il est encore temps de nous rejoindre ! **Contactez-nous à : justocorps@laposte.net**



Just'O'Corps a participé au Téléthon aux côtés de La Bressaude et des associations partenaires le 30 novembre 2024 pour former la plus longue chaîne humaine possible sur le stade des Champions.

Novembre Bleu

La Bresse s'illumine pour la lutte contre le cancer de la prostate et des maladies masculines

Dans le cadre de la campagne nationale Novembre Bleu, la Ville de La Bresse s'est mobilisée pour sensibiliser le public à la lutte contre le cancer de la prostate et les maladies masculines.

Durant le mois de novembre, des décorations bleues ont orné toute la ville, grâce à l'implication et au savoir-faire des Services Techniques Municipaux (STM).

Des décorations pour marquer le soutien

Les équipes des STM ont conçu et installé des décorations lumineuses et symboliques, visibles dans plusieurs lieux de la ville. Ces installations rappellent l'importance de la prévention, du dépistage précoce et du soutien aux personnes touchées par ces maladies.

En habillant La Bresse de bleu, la municipalité engage les habitants et les visiteurs à se joindre à cette cause de santé publique.

Les objectifs de Novembre bleu

- Sensibiliser le public aux cancers masculins et encourager les dépistages précoces.
- Soutenir les recherches et les initiatives pour la santé masculine.
- Encourager les hommes à adopter des habitudes de vie plus saines et à consulter régulièrement un professionnel de santé.
- Collecter des fonds pour les associations et les projets de santé masculine.



Vie communale



Maternelle

À l'occasion de la semaine du goût, des goûters autour du fromage ont été proposés aux enfants :

- Lundi : fromage blanc et confiture
- Mardi : brochettes de raisin et comté
- Jeudi : pain, chèvre et miel toasté
- Vendredi : pain et cancoillotte

Groupe scolaire Saint-Laurent

Les enfants se sont aussi rendus à « *Pays'an direct Magasin de producteurs* » vendredi 18 octobre pour une découverte des produits bien locaux et de saison.

Il fallait donner le nom de légumes (pas forcément utilisés en cuisine comme la coloquinte).

Les enfants ont vu des légumes pas toujours aimés comme les choux de Bruxelles ou les navets.

Puis une dégustation a été préparée par des producteurs et parents d'élèves

- une bonne soupe : il fallait deviner ce qui composait cette soupe
- des fromages connus ou pas par les enfants, mais en tous cas bien appréciés
- des « gendarmes » préparés uniquement à la viande de bœuf

Une belle rencontre pour les enfants !

Un grand MERCI aux organisateurs de cette matinée !



Primaire

Les élèves de CE2 de l'école Saint-Laurent ont eu l'honneur de recevoir M. Pariss dans le cadre de la Semaine du goût. Enseignant au lycée hôtelier de Gérardmer, M. Pariss a animé un atelier passionnant sur le thème du chocolat. Au programme : des découvertes gourmandes et enrichissantes, telles que l'origine des fèves de cacao ou les techniques pour obtenir un glaçage au chocolat lisse et brillant.

Les enfants ont eu la chance de goûter plusieurs chocolats aux saveurs variées, avec des intensités de cacao différentes. Quel délicieux moment !

Collège

Au retour des vacances, le collège Saint-Laurent a consacré deux moments forts au devoir de mémoire.

Le jeudi 7 novembre, les collégiens et l'équipe éducative se sont réunis à 16 h devant le monument aux morts, en présence de représentants de la mairie, pour un hommage solennel. Des élèves de 3^e, habillés en costumes d'époque, ont ajouté à la gravité de



l'instant en lisant des lettres de poilus. Tous ont ensuite chanté La Marseillaise, préparée en cours de musique.

Le samedi 9 novembre, à Ventron, pour marquer les 80 ans de la déportation des habitants de La Bresse, Cornimont, et Ventron, des élèves en costumes d'époque ont reconstitué des scènes de la vie quotidienne de l'automne 1944.

Vie communale

Les P'tits Amis de Oui-Oui aux repas des aînés

C'est toujours avec enthousiasme que les enfants du multi-accueil rejoignent les plus anciens à l'occasion du repas des aînés, organisé par la commune. L'échange de quelques pas de danse, de sourires et de regards malicieux sur un air d'accordéon en dit long sur le plaisir de chacun à partager ces moments entre générations.

Discuter, échanger, parler et écouter contribue au développement des petits futurs citoyens et au bien-être de tous. À l'année prochaine !



La Tourterelle

La semaine du goût

Pour la Semaine du Goût, les élèves de grande section de l'école maternelle La Tourterelle ont préparé deux délicieux mets :

Mardi 15 octobre

- Un potage de légumes de saison, composé de navets, poireaux, carottes et pommes de terre, avec une touche de crème fraîche !

Jeudi 17 octobre

- De savoureux flans à la vanille et au caramel.

Les enfants se sont bien investis en cuisine : ils ont lavé, épluché, coupé, mixé, mouliné, mélangé, et fouetté avec beaucoup d'enthousiasme !

Les deux plats ont été particulièrement appréciés par nos petits gastronomes.



Vie communale

École du centre

Les enfants CE2-CM1 de la classe de M^{me} Poirot Nathalie de l'école du centre de La Bresse se sont rendus à la médiathèque de Munster pour participer à des ateliers sur le GR5, la belle traversée des Vosges.

L'exposition était organisée par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable. Le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Wildenstein animait ces différents ateliers riches en connaissances.



État-civil

Octobre 2024

Naissances

Lola, née le 10 octobre, fille de Sébastien Alexandre et de Audrey Creuzot

Liv, née le 18 octobre, fille de Alexis Trubert et de Léonie Poirot

Décès

Pierre Parizel, âgé de 69 ans, domicilié en Belgique, époux de Danielle Parizel, décédé le 10 octobre à La Bresse.

Monique Briot, âgée de 79 ans, domiciliée 14 rue Mougel Bey, veuve de Michel Arnould, décédée le 12 octobre à La Bresse.

André Vosgien âgé de 102 ans, domicilié 8 rue de la Clairie, veuf de Marguerite Remy, décédé le 26 octobre à La Bresse.

Christiane Dromard, âgée de 79 ans, domiciliée 18 rue du Petit Bois, épouse de Gérard Boillot, décédée le 22 octobre à Gérardmer.

Marie Mougel, âgée de 93 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, veuve de Edmond Lemaire, décédée le 28 octobre à La Bresse.

Georgette Poirot, âgée de 82 ans, domiciliée 3 rue des Proyes, veuve de Julien Perrin, décédée le 28 octobre à Remiremont.

Sport

La Bressaude

Le mot du président



Malgré une préparation minutieuse du championnat de France de ski de fond d'été, un débriefing d'après compétition a permis d'identifier les améliorations qui pourront malgré tout encore être apportées, au cas où l'occasion de renouveler une telle manifestation sportive se présenterait. Nous souhaitons aussi le meilleur rétablissement possible à la personne qui a chuté le jour de la compétition. Dans l'ensemble les retours ont été positifs, l'animation en cette période de l'année, un peu plus calme, a été bien appréciée. Dans la tribune des bulletins municipaux de septembre et d'octobre, les élus ont fait la part belle au bénévolat, montrant qu'ils étaient très attachés à cet engagement citoyen. Nous pensons particulièrement aux nouveaux habitants auxquels nous n'avons malheureusement pas présenté notre association. A ce sujet, Laurent Claudel informe que la section CAF-Montagne-Escalade s'est dotée d'un nouveau comité présidé par Pierre Mevel.

Enfin, quelle belle satisfaction d'apprendre que l'école de tir est nommée pour recueillir les votes des Vosgiens dont le résultat sera dévoilé lors de la cérémonie annuelle des Mérites Sportifs Vosgiens dans la catégorie « école de sport ». Paula Oudot multi-championne de France de tir au pistolet et membre de l'équipe de France espoirs y est nommée dans deux catégories ; « Espoirs de l'année » et « Titre National ».

Le ski n'est pas en reste puisque Amandine Mengin apporte un nouveau titre de championne de France de biathlon d'été catégorie U22.

Au mois d'octobre, les sections de La Bressaude ont participé à 31 compétitions en montant 41 fois sur les podiums.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du

patrimoine : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claire

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claire

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

et le vendredi : 8h30-12h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

SIA : 03 29 62 54 21

Service des eaux : 06 08 23 56 53



Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen
unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20



Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

Borne de téléconsultation médicale

à la pharmacie du Hohneck

du lundi au samedi sans rendez-vous

8h30 - 11h45 et 14h - 18h45

Dentiste : Dr Mathieu

18 rue de l'Église - 03 29 25 02 32

Services sociaux

Maison de Services au Public (MSAP)

Centre Culture et Social, 12 rue Mougel Bey

Pour prendre RDV, joindre les Antennes France

Service de : Le Thillot - Tél. : 03 29 24 87 63

Saulxures-sur-Moselotte - Tél. : 03 29 24 96 46

Conciliateur de justice

Espace Social et Culturel de Cornimont

1^{er} et 3^e mercredi - 14h à 19h

Mairie de Vagney - 2^e et 4^e mercredi

9h à 12h et 14h à 17h

Bruno Poizat

Par téléphone au 07 68 03 63 18

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h30

et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours

fériés : faites le 15

La Poste



Horaires : Fermeture les lundis

Du mardi au vendredi de 9h-12h

et 14h-17h30

Samedi : 9h-12h

Horaires d'hiver des déchèteries du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 24 02 88

Les trois déchèteries de la communauté de communes
sont accessibles à tous les habitants du territoire,
quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		14h - 17h
Mercredi		14h - 17h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat

Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire _____ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM _____ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines _____ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement _____ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles _____ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages _____ Reçoit sur rendez-vous

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales _____ Reçoit sur rendez-vous

AGENDA



16 novembre au 5 janvier

Exposition Vincent Munier & Héroïse Cuny

Maison de La Bresse > du mardi au dimanche de 14 h à 18 h

Infos : Mairie - Service Communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
Maison de La Bresse : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr

7 décembre

Concert classique Nemesis Stan Duguet

Salle des Fêtes > 20 h

Infos : Mairie - Service Communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

7-8, 14-15 décembre & du 21 décembre au 5 janvier

Marché de Noël

Centre-ville > de 10 h 30 à 19 h

Infos : Mairie - Service Animation
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr



7 décembre

Saint-Nicolas

Centre ville > dès 17 h

Infos : Maison Loisirs et Culture
03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr

7, 8 et 14 décembre

Vente de sapins de Noël

CCS > samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
dimanche 9 h à 12 h

Infos : André Aubert - andre.aubert42@sfr.fr

23 et 30 décembre

Pot de bienvenue des vacanciers

Halle des Congrès > 9 h à 13 h

Infos : Office de Tourisme - 03 29 25 41 29
tourisme@labresse.net - www.labresse.net

